

Septembre 2025



**THANN
CERNAY**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#07

16 Com'Une

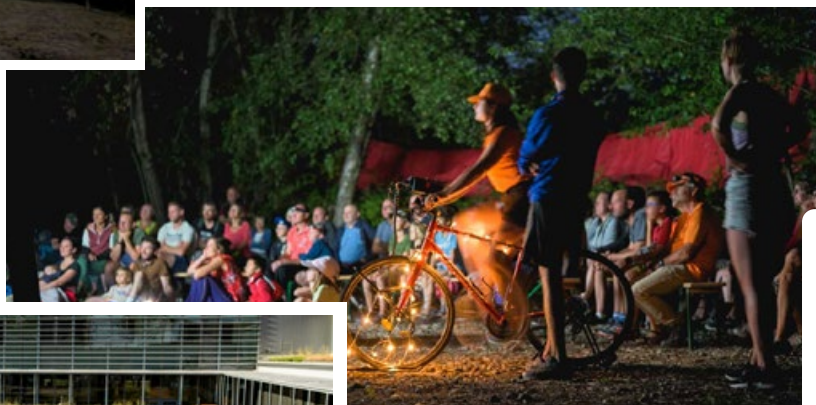
LE MAGAZINE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE THANN-CERNAY



Aspach-le-Bas • Aspach-Michelbach • Bitschwiller-lès-Thann
Bourbach-le-Bas • Bourbach-le-Haut • Cernay • Leimbach
Rammersmatt • Roderen • Schweighouse / Thann • Steinbach
Thann • Uffholtz • Vieux-Thann • Wattwiller • Willer-sur-Thur

Sommaire

- 3 - Edito
- 4 - Tourisme
- 6 - Petite enfance
- 7 - Petite enfance / Mobilité
- 8 - Finances
- 10 - Culture
- 13 - Sport
- 14 - Territoire
- 18 - Santé / Logement
- 19 - Communication
- 20 - Environnement
- 21 - Eau et assainissement



Ours

Communauté de Communes de Thann-Cernay
3a Rue de l'Industrie 68700 Cernay
Tél. 03 89 75 47 72
Courriel : contact@cc-thann-ernay.fr
www.cc-thann-ernay.fr

Conception : **Auctavia Communication** - auctavia.fr
Directeur de la publication : **François HORN** - Président de la CCTC
Impression : **Publi H**, certifié imprim'vert, imprimé sur papier 100% recyclé.
Crédits photos : CCTC
ISSN 2970-5703 (imprimé) • ISSN 2971-2165 (en ligne)



Rejoignez-nous

Chères habitantes, chers habitants de la Communauté de Communes Thann-Cernay,

Ces six dernières années ont été marquées par de nombreuses crises - sanitaire, énergétique, des finances publiques - face auxquelles notre Communauté de Communes a montré sa capacité d'adaptation et toute sa pertinence sur notre territoire.

En matière de santé, sujet de préoccupation légitime pour nos concitoyens, nous avons concrétisé, en étroite collaboration avec les professionnels de santé locaux, la création de la Maison Médicale du Thanner au sein du nouveau Pôle Santé. Depuis le 30 juin, neuf médecins généralistes y sont installés, dont six nouveaux. À ce jour, plus de 1 000 patients supplémentaires ont pu y être accueillis.

Pour la petite enfance, l'offre d'accueil publique et privée s'est fortement développée grâce à l'ouverture de nouvelles structures (crèches, micro-crèches et Maisons d'Assistantes Maternelles). Une crèche intercommunale de 24 places ouvrira en fin d'année à Aspach-Michelbach quartier gare, tandis que la nouvelle Maison Intercommunale de la Petite Enfance, ouverte en août à Cernay, accompagne à la fois les familles et les assistantes maternelles.

Pour favoriser les mobilités douces, un premier pas a été franchi grâce à l'itinéraire cyclable reliant Cernay à Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach, ouvert depuis septembre 2024 et un nouveau tronçon en cours de réalisation vers Vieux-Thann. Ces nouveaux axes contribuent à sécuriser les trajets quotidiens à vélo.

En matière de transition écologique, 75 % des 8 590 points lumineux du territoire seront désormais en LED, réduisant significativement la consommation énergétique et les coûts pour nos communes. Près de 9 kilomètres de canalisations d'eau ont été renouvelés, améliorant la gestion de cette ressource essentielle. L'assainissement suit également un vaste programme de modernisation, et des efforts ont été engagés sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et le soutien aux particuliers pour améliorer leurs logements.

Enfin, l'offre culturelle s'est élargie avec « L'Été Buissonnier », qui rassemble chaque année de nombreux spectateurs autour d'artistes locaux et professionnels. Cette dynamique se poursuit à travers le programme « Près de chez vous », offrant des spectacles dans les villages et renforçant les liens sociaux et la vitalité locale.

Jusqu'à fin 2024, 34,3 millions d'euros ont été investis et 16 millions d'euros de subventions ont été attribués aux communes pour soutenir leurs projets sans augmentation de la fiscalité intercommunale et de la dette.

Vous trouverez dans ce magazine l'ensemble des actions et des réalisations portées par la Communauté de Communes de Thann-Cernay au cours de ces derniers mois.

Bonne lecture à toutes et à tous, et excellente rentrée.



François HORNY
Président de la CCTC

Tourisme

> *Un parcours numérique* en réalité virtuelle et augmentée à l'Engelbourg

Une réflexion a été engagée depuis fin 2022 avec l'Office de Tourisme Thann-Cernay (OTTC) ainsi que la Ville de Thann, afin de valoriser les ruines du château de l'Engelbourg au travers d'un parcours de visite virtuelle ludique disponible sur smartphone.

Parcours ludique et numérique de l'Engelbourg

À Thann, plongez dans l'histoire du château de l'Engelbourg grâce à une nouvelle expérience immersive à travers votre téléphone portable. Une aventure familiale mêlant patrimoine, jeux et surprise !



Et pour rendre l'expérience encore plus impressionnante, des lunettes de réalité virtuelle sont disponibles à l'Office de Tourisme.



La poudre à l'Œil - Enquête explosive au châ'tO

Nous sommes en l'an de grâce 1673. On raconte que quelqu'un subtiliserait régulièrement de la poudre à canon au château pour la revendre. Votre mission : vous rendre au château de l'Engelbourg et mener l'enquête.

Serez-vous capable de retrouver le coupable ? Muni de votre smartphone, vous devrez interroger 6 suspects. Plongez dans des reconstitutions historiques inédites en réalité virtuelle et augmentée. De nombreux mini-jeux vous attendent tout au long du parcours.

Pour rendre l'expérience plus immersive, des lunettes de réalité virtuelle sont disponibles à l'Office de Tourisme.

Vous ne pouvez pas vous rendre sur place ? Rendez-vous dans l'espace Micro-folie de la médiathèque intercommunale de Thann pour vivre l'expérience à distance !

Ce projet innovant apporte une valeur ajoutée significative à notre territoire. Il permet de redécouvrir notre patrimoine sous un nouveau jour.

Cette expérience s'adresse à un public large, avec une approche intergénérationnelle et inclusive, captivant les familles, les habitants et les touristes grâce à une traduction en 5 langues. Il est également un outil pédagogique précieux pour les écoles, conforme aux programmes d'histoire des cycles 3 et 4.

Un projet à 34 299 € HT financé : à 40 % par l'Union Européenne avec le fonds LEADER (13 719 €), à 40 % par l'État avec le fonds FNADT (13 719 €) et à 20 % par la Communauté de Communes de Thann-Cernay (6 861 €).

Ce parcours a pu être réalisé grâce à l'expertise des associations locales « Les Amis de Thann », « Les Amis de l'Engelbourg », ainsi qu'Archéologie Alsace.





> Deux aides financières à destination des hébergeurs

Hébergeurs, la Communauté de Communes Thann-Cernay vous accompagne dans vos démarches de classement et labellisation. Deux aides financières sont à votre disposition. N'hésitez plus !

Pour plus de
renseignements
sur la démarche
à suivre :

● 03 89 75 73 70



> Une subvention d'aide au classement en étoiles : 60% du coût du classement remboursé.

Le classement témoigne du niveau de confort et de prestation.

Il constitue un outil de commercialisation pour le loueur, lui facilite la collecte de la taxe de séjour et peut permettre de bénéficier de certains avantages fiscaux.



> Une subvention d'aide à la labellisation « Accueil Vélo » : 60% du coût de la labellisation remboursé.

L'objectif est de favoriser le cyclotourisme, en assurant un accueil de qualité aux cyclistes. Ce label est également un moyen d'accroître la visibilité des établissements.



| Plus d'informations sur ce label :

> Habitants, l'Office de Tourisme de Thann-Cernay est là pour vous ! Redécouvrez les richesses de notre territoire !

Notre territoire regorge de richesses naturelles et culturelles, n'hésitez pas à vous rendre à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay ou sur le site internet pour les (re)découvrir !

www.tourisme-thann-cernay.fr

- Retrouvez les circuits de randonnée pédestre, VTT, trail sur les sentiers de montagne, dans les vignes, le long de la Thur, ... à de nouvelles fiches sont disponibles à l'Office de Tourisme
- Consultez l'agenda et découvrez tous nos événements ainsi que de toutes les activités culturelles et de loisirs à faire seul, entre amis ou en famille
- Découvrez le patrimoine bâti, minier, les musées, les lieux de mémoire, ...
- Retrouvez la liste des restaurants et hébergements du territoire et profitez de moments de partage en fermes-auberges



La famille ou des amis viennent vous voir et vous voulez leur faire découvrir notre territoire ?

N'hésitez pas et inscrivez-vous aux Bons plans de Liesel !

Entrez les dates du séjour et recevez tous les soirs (uniquement pendant la durée de votre séjour) un mail avec des idées de sorties pour le lendemain !

Inscription sur :

<https://www.tourisme-thann-cernay.fr/les-bons-plans-de-liesel/>

Une réalisation de Thann Cernay Tourisme



Petite Enfance

> *Maison Intercommunale de la Petite Enfance :* un projet de territoire pour les tout-petits... avec les parents !

La nouvelle Maison Intercommunale de la Petite Enfance (MIPE) situé au 1b Faubourg des Vosges à Cernay offre un espace conçu pour être à la fois accueillant, fonctionnel et adapté aux besoins des tout-petits comme de leurs familles.

Ce lieu innovant marque une nouvelle étape dans la politique Petite Enfance portée par la Communauté de Communes Thann-Cernay.

Il a été conçu pour renseigner et accompagner les familles, soutenir les professionnels, particulièrement les assistantes maternelles.

La MIPE regroupe plusieurs fonctions stratégiques en un même lieu :

- Le Relais Petite Enfance (RPE), qui informe les familles sur tous les modes d'accueil, accompagne les assistantes maternelles et propose entre autres des ateliers d'éveil, des formations ou des rencontres thématiques.
- Un espace ressource pour les professionnels, favorisant la formation continue, le travail en réseau et l'animation territoriale.

- Des actions de soutien à la parentalité, organisées en lien avec les partenaires locaux, notamment le Réseau local Parents 68, destinées aux parents et futurs parents. Ces actions prennent la forme d'ateliers partagés enfants-parents, de temps d'échange thématiques, de cafés-parents ou de rencontres sur des questions liées à l'éducation et au développement de l'enfant.

La MIPE est aussi le point de départ pour l'itinérance des actions du RPE sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Des temps d'éveil et d'information sont régulièrement proposés sur tout le territoire, afin de garantir un service de proximité à toutes les familles et les professionnels de l'accueil individuel.

Maison Intercommunale de la Petite Enfance



| Vous souhaitez participer ?

**Vous êtes parent d'un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans ?
Vous souhaitez contribuer à faire évoluer les services de
la Petite Enfance sur votre territoire ?
Faites-vous connaître : rpe@cc-thann-cernay.fr
03 89 37 22 30**

***Votre parole compte : participez à la construction de la
politique Petite Enfance de demain !***

“ **Un pilotage collectif...**
avec les parents et les professionnels
de l'accueil collectif et individuel ! ”

Le fonctionnement de la MIPE repose sur un comité de pilotage intercommunal rassemblant élu-es, professionnelles, partenaires institutionnels... et parents !

Car qui, mieux que les familles et les professionnels pour exprimer les réalités du quotidien, évaluer les actions et proposer de nouvelles idées ?

La Communauté de Communes souhaite intégrer 2 à 3 parents et professionnels volontaires dans cette instance de réflexion. Le comité se réunit 2 à 3 fois par an.

“ **Du papier,
des papiers,
vos papiers !** ”

Le Relais Petite Enfance de Thann-Cernay et le multi-accueil La Farandole de Cernay ont mobilisé enfants, familles et assistantes maternelles pour créer des œuvres plastiques suspendues dans l'espace public.

Créée en 2006 par Joëlle Gonthier, cette manifestation se déroule deux fois par an dans 134 pays. Elle consiste à exposer des œuvres au format A4 (dessins, collages, peintures...), accrochées sur un fil comme du linge.

À Thann et Cernay, des ateliers participatifs ont permis des moments créatifs et conviviaux, favorisant l'expression libre et la complicité parent-enfant. Le thème « Du papier, des papiers, vos papiers ! » a inspiré des créations colorées et poétiques, exposées à l'extérieur des structures, transformées pour l'occasion en galeries à ciel ouvert.

> **La Grande Lessive :** l'art s'expose en Petite Enfance !

En mars 2025, les structures Petite Enfance de la CCTC ont participé à la 38^e édition de La Grande Lessive®, une installation artistique éphémère d'envergure mondiale.



Prochaine édition : le jeudi 16 octobre 2025 !

Fortes de ce succès, les équipes préparent déjà la prochaine édition, prévue le 16 octobre 2025, sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ».

Habitants du territoire, vous êtes tous invités à y prendre part. Infos à suivre sur les réseaux de la Communauté de Communes ou à la Maison Intercommunale de la Petite Enfance.

Mobilité

> **V-LOC :** location longue durée de vélos à assistance électrique



Depuis mars 2025, la Communauté de Communes Thann-Cernay ainsi que le Pays Thur Doller s'associent pour proposer un service de location longue durée de vélos à assistance électrique aux habitants du territoire.

Vous souhaitez tester les déplacements du quotidien à vélo (trajets domicile / travail, loisirs, magasins locaux, famille, ...), à un tarif avantageux (location de 45€/mois incluant une assurance) ce service est fait pour vous !

Comment en bénéficier ? Connectez-vous sur le site du pays-thur-doller.fr rubrique v/loc pour réserver un vélo, puis rendez-vous dans une des permanences sur le territoire pour le récupérer.

> **BlaBlaCar Daily :** À compter du 1^{er} septembre 2025, la Communauté de Communes Thann-Cernay soutient financièrement les déplacements du quotidien que vous effectuerez en covoiturage !



Vous utilisez votre voiture pour aller au travail ? Vous souhaitez réduire votre facture de carburant ? Vous aimeriez être utile à d'autres ou laisser parfois votre voiture au garage ?

Rendez-vous sur l'application mobile BlaBlaCar Daily !

Réduire la place de la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien représente un défi pour la transition écologique (réduire les émissions polluantes et les consommations d'énergie). En s'associant à BlaBlaCar Daily et en finançant les trajets réalisés, la Communauté de Communes Thann-Cernay encourage le covoiturage et vous facilite les trajets avec une seule application !

Comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily et renseignez vos trajets.
2. L'application vous met en relation avec des conducteurs ou des passagers empruntant le même itinéraire.
3. Voyagez sereinement et économiquement, tout en réduisant votre impact écologique !

Les conducteurs recevront entre 2 € et 3 € par passager transporté, selon la distance parcourue. Pour les passagers, les 20 premiers trajets seront gratuits puis ils voyageront pour seulement 0.50 € par trajet.



Finances



Budget 2025 : maintenir des finances saines pour investir sur le territoire

La CCTC dispose pour 2025 d'un volume budgétaire de 63 M€. A côté du Budget Général figurent 11 budgets annexes traduisant certaines compétences spécifiques de la collectivité telles que l'eau et l'assainissement ou les pépinières d'entreprises.

Pour 2025, la stratégie de la collectivité en matière financière est similaire aux années précédentes : maîtriser ses dépenses courantes pour dégager un autofinancement suffisant destiné à financer ses dépenses d'avenir, construction et rénovation des bâtiments, rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement notamment. Le contexte national des finances publics a significativement impacté le budget 2025. Un effort pérenne de 1 M€ sous la

forme de gel de certaines recettes et de prélèvements sur les ressources a été imposé pour contribuer au redressement des comptes publics. L'année 2026 s'annonce encore plus contraignante. Les dépenses d'Investissement et d'exploitation 2025 sont naturellement tournées vers les grandes compétences de la collectivité et sont marquées, cette année, par plusieurs projets d'envergure, maison médicale du Thanner, pistes cyclables et crèche.

Après les domaines historiques de compétence de la CCTC que sont l'eau et l'assainissement, le budget intercommunal consacre également des moyens importants à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Cela englobe la santé, la petite enfance, la culture – à travers le Relais Culturel Intercommunal, les spectacles estivaux, les médiathèques et l'Abri mémoire – ainsi que les équipements sportifs tels que les deux piscines et les deux gymnases. Les mobilités douces sont encouragées grâce à la création de pistes cyclables hors agglomération, et le tourisme bénéficie notamment du soutien apporté à l'Office de Tourisme.

Le budget prévoit également un soutien significatif aux communes, sous forme de subventions pour leurs projets locaux, de participation financière au Service d'Incendie et de Secours, ainsi que des travaux de rénovation de l'éclairage public, particulièrement le passage à la LED.

Aménagement, environnement et déchets : 8,8 M€

Déchets (5,4 M€), environnement et mobilités (1,8 M€), gens du voyage (940 K€), logement (123 K€), urbanisme (447 K€)

Dépenses générales : 5,9 M€

dont chaufferie (427 K€) et entretien du patrimoine (468 K€)

Économie : 1,7 M€

Gestion des pépinières d'entreprise (619 K€), gestion des zones d'activités (1,1 M€)

Soutien aux communes : 7,3 M€

Fonds de concours, contribution au SDIS, prise en charge d'une partie du Fonds de péréquation Intercommunal, éclairage public.

Cadre de vie : 12,9 M€

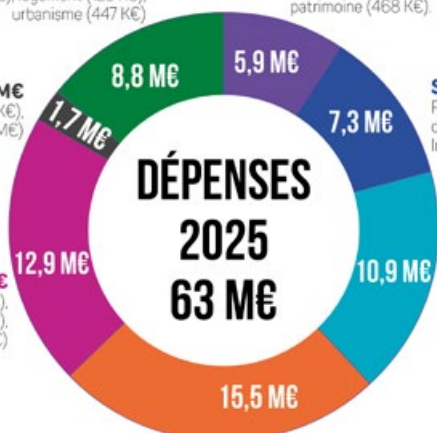
Petite enfance (4 M€), culture (3,6 M€), équipements sportifs (3,7 M€), tourisme (909 K€), santé (672 K€)

Contributions nationales et locales : 10,9 M€

Contribution pour le redressement des comptes publics, fonds de péréquation intercommunal, attribution de compensation.

Eau et assainissement : 15,5 M€

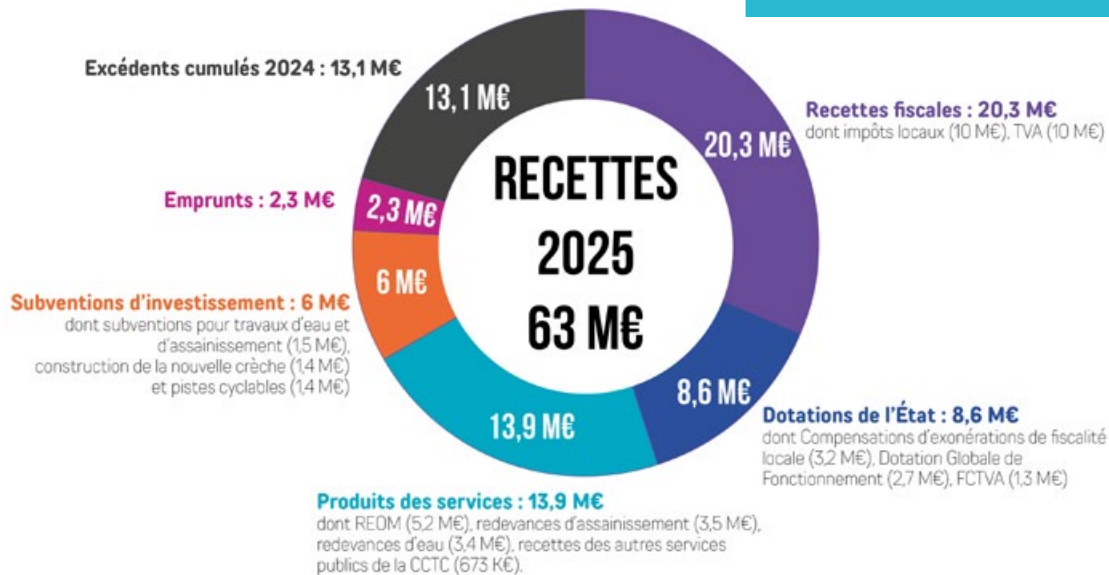
Eau (7 M€), assainissement non collectif et collectif (8,5 M€)



Chiffres Clés

- **63 M€** de Budget
- Pas d'augmentation des taux d'imposition locaux depuis 2019
- **28 M€** d'investissements programmés
- Poursuite du désendettement

L'ensemble de ces dépenses est couvert à 32% par la fiscalité locale, 22% par les recettes tarifaires, 20% par les excédents cumulés et 13% par les dotations et subventions. Le recours à l'emprunt est faible (4%) mais va s'amplifier pour financer les rénovations de nos réseaux d'eau et assainissement.



> 2025 : 28 M€ d'investissement pour le territoire

En 2025, la CCTC prévoit 28 M€ d'investissement sur le territoire.

Trois opérations majeures sont et seront achevées cette année :

La **Maison Médicale du Thanner** installée dans le nouveau Pôle Santé, la **construction d'une nouvelle crèche** à Aspach-Michelbach Quartier gare et la création d'une nouvelle piste cyclable entre Aspach-Michelbach et Vieux-Thann.

La **mise en place d'itinéraires cyclables** se poursuit, de même que la mise en LED de l'éclairage public.

2025 devrait voir plusieurs chantiers démarrer, parmi lesquels l'aménagement d'une aire des gens du voyage à Cernay et le début des travaux de rénovation énergétique de certains bâtiments intercommunaux.



Achèvement d'une nouvelle crèche : 2,2 M€
14 places supplémentaires



Construction d'une Maison Médicale : 602 K€
Accueillant 9 médecins sur le Parc d'Activité de Thann-Cernay



Travaux d'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement : 8,8 M€



Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux : 905 K€
Amélioration énergétique afin de réduire les émissions de CO2 et les coûts d'exploitation



Mise en LED de l'éclairage public : 1 M€
78% des équipements fin 2025



Création d'itinéraires cyclables : 1,1 M€
Notamment entre Aspach-Michelbach et Vieux-Thann



Aménagement d'une aire des Gens du Voyage : 750 K€



Soutien aux projets d'investissement communaux : 3,2 M€
à travers les fonds de concours



Culture

> Une rentrée culturelle riche et variée

Le service des affaires culturelles de la Communauté de Communes Thann-Cernay vous propose cette année une rentrée culturelle conjointe de ses différents équipements (Abri mémoire, Médiathèques Thann-Cernay, Relais Culturel Intercommunal) le **samedi 20 septembre au Relais Culturel Intercommunal - Thann**. Le temps d'une matinée conviviale, découvrez le paysage culturel qui vous attend lors de la saison 25/26.

Au programme, **un petit déjeuner pour les enfants à partir de 9h** pour déguster et plonger au cœur d'un menu spécialement conçu pour eux.

De quoi vous mettre en appétit pour toute la saison : ateliers artistiques de gravure et tampons, explorations littéraires et albums jeunesse, histoires de kamishibai pour toutes les oreilles, immersion au cœur des arts visuels et vivants qui leurs seront dédiés !

Puis à **11h place aux adultes autour d'un apéro découverte des spectacles** de la saison et des animations à venir, à partager entre amis ou en famille.

Venez nous rencontrer, échanger et dénicher votre prochaine sortie culturelle !

Weekend des Journées Européennes du Patrimoine oblige, la rentrée culturelle se poursuivra avec de multiples propositions de sorties en lien avec la thématique de cette saison « patrimoine architectural ». Vous pourrez ainsi, à 10h avec les Médiathèques Intercommunales Thann-Cernay et l'artiste plasticienne Laurence MELLINGER, croquer sur le vif le magnifique édifice qu'est la Collégiale de Thann pendant plusieurs heures.

(Ateliers tout public dès 15 ans, 5€ par personne sur réservation : <https://mediatheques.thann-ernay.fr>)

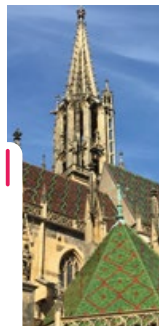
Puis ce sera **l'Abri mémoire qui vous proposera, à partir de 13h30 de découvrir ou redécouvrir l'exposition LibertéS** à travers des visites guidées, des ateliers plein air et les œuvres réalisées par les jeunes participants du programme "Enfants du patrimoine".

Vous serez également invité à participer à un jeu et un atelier atypique : le jeu de peindre. Dans cet atelier sous caravane, aucune consigne, correction ou orientation. Petites et grandes personnes, quelque soit leur âge, peignent en toute quiétude et liberté. Nul besoin de savoir dessiner ou peindre.

Ici, chacun peint en station debout avec une table palette de 18 couleurs, sa trace spontanée.

Une exploration régénérante, hors du temps, des jugements et des compétitions, les peintures restent à l'abri des regards extérieurs, dans l'atelier-caravane.

(Gratuit sur inscription pour jeu de peindre 14h30 : abri-memoire.fr)



Enfin pour compléter cette journée riche en découverte, la médiathèque intercommunale à Thann vous donne rendez-vous à **l'espace Micro-Folie pour plonger dans les métiers du patrimoine à partir de 14h**.

Le chantier colossal de la reconstruction de Notre-Dame de Paris a mobilisé des centaines d'artisans du patrimoine parfois méconnus.

Découvrez, au musée numérique de la Micro-Folie, ces métiers et savoir-faire... De quoi susciter, peut-être, des vocations pour les métiers d'art et du patrimoine.

(Gratuit passage libre, plus d'informations : <https://mediatheques.thann-ernay.fr>)



> Des spectacles de rue pour clôturer ce week-end de rentrée culturelle

Dimanche 21 septembre à partir de 14h, juste en face du Relais Culturel Intercommunal, l'écrin du Parc Albert 1er se transformera le temps d'un après-midi d'automne en une salle de spectacle à ciel ouvert !



Cette ouverture de saison se fera assurément en musique avec des propositions pour les plus jeunes. Au programme, les Weepers Circus nous ferons voyager au cœur d'un best of jeune public où petits comme grands seront séduits par leurs réinterprétations ! Une expérience sous casque mais collective vous attend « au coin de ma rue » avec la compagnie belge les Bonimenteurs.

Enfin, un spectacle de cirque viendra clôturer cette journée, une surprise à découvrir ! Cet après-midi se clôturera avec le couple de circassien de la compagnie espagnole Per Sé qui entre monocycle,



acrobatie et humour, nous interpréterons leur Trashedy ! Un bel aperçu de la saison à venir autour du verbe « AIMER ».

***Repli en cas de mauvais temps : Relais Culturel Intercommunal – Thann**
Plus d'informations : relais-culturel.fr



> Nouvelle exposition à l'Abri mémoire

Empreintes et la terre du 18/10/2025 au 17/01/2026

La nature porte les marques des activités humaines, certaines persistent tandis que d'autres disparaissent. L'Abri mémoire vous propose dans sa prochaine exposition d'explorer notre environnement à travers le prisme de ces empreintes visibles ou invisibles. Traces industrielles, cicatrices des conflits ou pollutions, les blessures infligées par les humains prennent de multiples formes. Mais la nature reprend, efface, transforme

et guérit, elle recouvre les tranchées, conquiert les ruines et digère les sévices laissés par l'homme.

Cette nouvelle exposition présentée en automne-hiver - quand la nature se met en veille et prépare sa régénération- vous invite à prendre le temps de la découverte, le temps de poser un autre regard sur le monde qui nous entoure et le temps de réfléchir à notre rapport au vivant à travers les œuvres et la vision de différents artistes.

> *Le Rendez-vous de l'illustration jeunesse : la nature en couleur*

Cette année, l'invité du Rendez-vous de l'illustration Jeunesse est Baptiste PUAUD, illustrateur freelance né en 1989. Il a passé son enfance en Vendée, entre la mer et le Puy-du-Fou. Depuis tout petit, Baptiste adore s'imaginer des histoires, rêvasser, dessiner, observer la nature et les animaux.

Le dessin, ainsi que les chevaliers et les personnages de Star Wars ont longtemps rythmé ses journées. À l'Ecole Pivaut, école d'art à Nantes, il se spécialise en illustration jeunesse. Son diplôme en poche, il entreprend un long voyage d'Ouest en Est, vers le pays de la choucroute et de la tarte flambée.



Aujourd'hui, installé dans les Vosges, c'est là, entouré de montagnes et de forêts, qu'il peint, crée et laisse libre court à son imagination et sa créativité, tout en profitant de la nature sauvage environnante.

Dans cette exposition d'illustrations originales, l'artiste vous invite à plonger au cœur d'un univers poétique et onirique, aux couleurs vives et chatoyantes et à découvrir ses représentations de la nature chaleureuses et douces, empreintes d'émotions fortes et humaines, qui feront la joie des enfants, comme celle des adultes.

Les pinceaux et les crayons de Baptiste PUAUD expriment toute l'affection que porte l'artiste à la nature. Ils donnent vie à des histoires merveilleuses, touchantes et envoûtantes qui lui valent d'être édité dans plusieurs maisons d'édition telles que Chocolat Jeunesse, Glénat Jeunesse, Robert Laffont, les éditions du Père Fouettard...



Pour en savoir plus : <https://puadbaptiste.wixsite.com/illustration>
La nature en couleur

Exposition de planches originales de Baptiste PUAUD

Du 5 novembre 2025 au 25 janvier 2026

Médiathèques de Thann-Cernay

Tout public - Gratuit

> *Grande vente de livres et de CD à tout petit prix !*

Afin de toujours proposer des collections réactualisées et attractives, les médiathèques intercommunales à Thann et à Cernay retirent ponctuellement des documents de leurs collections et leur offrent une seconde vie.

Un choix de BD, romans, imagiers pour enfants, documentaires jeunesse et adultes ainsi que de CD dans divers genres musicaux vous sera proposé : une sélection pour tous les goûts et tous les âges ! Faites-vous plaisir !

Salles d'exposition des deux médiathèques du samedi 27 septembre au samedi 18 octobre 2025, durant les heures d'ouverture.

Sites de vente :

- Médiathèque Intercommunale - Thann
8, rue Anatole Jacquot
03.89.35.73.20

- Médiathèque Intercommunale - Cernay
15, rue James Barbier
03.89.75.40.26





Sport

> Une rentrée sportive dans les piscines intercommunales Thann-Cernay !

Les piscines intercommunales proposent des séances d'aquagym, d'aquafusion pour se maintenir en forme.



> Aquagym

L'aquagym repose sur un ensemble d'exercices de gymnastique effectués dans l'eau. Avec ou sans accessoires, plus ou moins tonique, l'aquagym ne requiert pas de condition physique particulière. Jeune, senior, femme enceinte, chacun y trouve son compte en se laissant porter par l'eau, le tout en musique et encadré par un éducateur sportif.

Séances :

- Piscine intercommunale à Thann : lundi, mardi et jeudi de 12h10 à 12h50, mercredi de 17h45 à 18h25, jeudi de 18h10 à 18h50, samedi de 9h30 à 10h10
- Piscine intercommunale à Cernay : mardi de 12h30 à 13h10, mercredi de 8h45 à 9h25, jeudi de 18h à 18h40 et de 19h à 19h40, vendredi de 15h45 à 16h25 et 18h à 18h40, samedi de 8h45 à 9h25

> Aquasénior

Aquasénior Aquagym douce réservée au plus de 60 ans

Séances :

- Piscine intercommunale à Cernay : lundi de 15h45 à 16h25

Le nombre de places pour nos activités est limité à 20 personnes. Possibilité de réserver 10 séances en simultané via le site de réservation et achat en ligne => piscines.cc-thann-cernay.fr

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès à internet, possibilité de réserver à l'accueil des piscines : Thann : 03.89.35.79.80/Cernay : 03.67.46.00.40

> Aquafusion

L'aquafusion allie endurance, cardio, renforcement musculaire, hydromassage, équilibre... et permet de stimuler toutes les parties du corps, grâce aux 4 ateliers à enchaîner, aquabike, aquajump (trampoline), aquasnaque et haltères.

Une pratique ludique et stimulante en petits groupes, rythmée en musique et suivie par un éducateur sportif.

Séances :

- Piscine intercommunale à Thann : lundi et mardi de 18h50 à 19h30, mercredi de 18h45 à 19h25
- Piscine intercommunale à Cernay : lundi et mercredi de 18h50 à 19h30, vendredi de 19h à 19h40

Tarif des activités : la séance : 9,80 €/Pass activités 12 séances : 97,50 €



> Pensez au dispositif Prescri'mouv !

Prescri'mouv est un dispositif régional qui permet aux médecins de prescrire de l'activité physique adaptée (APA) à leurs patients, dans un cadre sécurisé et encadré par des professionnels formés. Le sport santé est particulièrement recommandé pour les personnes atteintes de maladies chroniques, en surpoids, ou en situation de sédentarité prolongée.

L'objectif est de favoriser la reprise d'une activité physique régulière et d'améliorer la condition physique et la qualité de vie, en réduisant les risques liés à la sédentarité et aux maladies chroniques.

Ces séances peuvent inclure :

- Aquagym douce
- Natation adaptée
- Exercices de mobilité et de renforcement musculaire dans l'eau

Ces activités sont particulièrement bénéfiques, car l'eau réduit les impacts sur les articulations tout en permettant un travail musculaire efficace.

Comment procéder :

Consultez votre médecin traitant. Celui-ci doit évaluer votre état de santé et, si vous êtes éligible (maladie chronique, obésité, sédentarité, etc.), il peut vous prescrire une activité physique adaptée (APA).

La prescription est transmise à l'équipe Prescri'mouv via un formulaire ou une plateforme dédiée. Le médecin peut aussi vous orienter vers une Maison Sport Santé ou une structure labellisée.

Séances :

- Piscine intercommunale à Thann : mardi de 15h45 à 16h25
- Piscine intercommunale à Cernay : jeudi de 15h45 à 16h25



Territoire



16 Communes pour un territoire en commun

En 2020, le Président de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, François HORNY, a décidé de renouveler une démarche volontaire : celle du projet de territoire.

Véritable feuille de route collective, il s'agit d'une vision partagée des enjeux du territoire et des priorités à mettre en œuvre durant le mandat.

“ Face aux transitions en cours - économiques, sociales, environnementales - le projet de territoire entend donner du sens à l'action intercommunale, en fédérant élus et services de la Communauté de Communes autour d'un avenir commun. ”

> Une méthode fondée sur la co-construction

L'élaboration du projet de territoire a démarré en septembre 2020 malgré un contexte sanitaire difficile, dans un esprit de concertation et de pédagogie. Elle s'est appuyée sur plusieurs objectifs fondamentaux :

- Réaffirmer l'identité de la CCTC et sa vocation solidaire.
- Définir une feuille de route claire, alignée sur la durée du mandat.
- Structurer les projets communautaires pour optimiser les chances d'obtenir des financements publics.
- Renforcer la communication auprès des citoyens et des partenaires institutionnels.

Cette dynamique collective a débouché sur la proposition de 143 actions, réparties en 8 grandes thématiques.

Parmi elles, 42 actions prioritaires ont été retenues pour guider le mandat 2020-2026.

Le Projet de Territoire a été validé en mars 2021.

Chaque action a été documentée visuellement par un illustrateur graphique pour mieux comprendre ses enjeux et son impact, à destination des élus, des agents, mais aussi du grand public.



> Une reconnaissance au niveau national

La démarche du Projet de Territoire a été reconnue dans le cadre du palmarès 2021 de la Marianne d'Or.



> Une dynamique collective en marche

Le projet de territoire est bien plus qu'un simple document de planification.

Il constitue :

- Une boussole pour l'action communautaire ;
- Un outil de dialogue entre les communes et les habitants ;
- Un levier pour obtenir des financements.
- Un support pour mieux calibrer les dépenses et élaborer une programmation budgétaire sur plusieurs années.

La Communauté de Communes Thann-Cernay confirme ici sa volonté de faire vivre l'intercommunalité, non comme une simple administration, mais comme une force fédératrice au service de l'intérêt général.



> Exemples de réalisations

- La voie cyclable entre Cernay et Aspach-Michelbach / Aspach-le-Bas

La Communauté de Communes Thann-Cernay a donné une place importante à la thématique de la mobilité douce dans son projet de territoire.

Suivant le schéma cyclable réalisé par le PETR du Pays Thur Doller en 2019, la collectivité a axé son intervention sur la réalisation d'aménagements cyclables, considérés comme prioritaires, d'agglomération à agglomération, et destinés principalement aux déplacements domicile/travail et de loisirs ; laissant le soin aux communes de réaliser leurs propres équipements cyclables intra-muros (schéma vélo communal).

La première réalisation intercommunale à voir le jour est l'itinéraire cyclable entre Cernay et Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach dont les travaux ont commencé fin 2022 et qui a été inauguré le 14 septembre 2024 lors de la Fête du Vélo.

Longueur totale projet cyclable : 4,8 km
Coût total : 1 296 439,48 € TTC
Aides : soutenue par la Collectivité Européenne d'Alsace (386 497,00 €), l'État dans le cadre du fonds national « mobilités actives » (454 570,46 €) et l'ADEME (programme AVELO2 sur les dépenses relatives à la maîtrise d'oeuvre pour 23 715 €).



> Exemples de réalisations



- La crèche intercommunale -



Depuis 2013, la Communauté de Communes de Thann-Cernay est compétente en matière d'action en faveur de la petite enfance.

La micro-crèche d'Aspach-Michelbach a ouvert ses portes en 2010. Une réflexion sur son agrandissement était en cours depuis début 2021 et face aux contraintes techniques et urbanistiques de l'actuel bâtiment, il a été proposé de construire une nouvelle structure.

Approuvé par le Conseil Communautaire le 5 février 2022, le projet propose une capacité d'accueil de 24 places (avec possibilité d'évolution jusqu'à 30 places) afin d'être adapté aux besoins tout en maîtrisant les coûts.

La nouvelle crèche sera située dans le quartier Aspach-gare, ce qui aura deux avantages majeurs : les enfants profiteront d'un cadre verdoyant et l'accès sera simplifié pour les parents.

Ce choix permet également de réaliser les travaux sans fermer l'équipement actuel. Les travaux de la future crèche intercommunale située à Aspach-Quartier Gare ont démarré fin mai 2024. La crèche devrait accueillir ses premiers enfants fin 2025.

Localisation :

Aspach-Michelbach quartier gare

Surface : 500 m²

Coût : 2 640 000 € HT

Aides : CAF (421 000 €), DETR/État (628 000 €), Région Grand Est (300 000 €)

- L'éclairage public -

La Communauté de Communes Thann-Cernay gère l'éclairage public de ses 16 communes membres, ce qui représente un parc de plus de 8 500 points lumineux alimentés par 250 armoires.

Il a été opté pour une accélération de la rénovation de ce parc en remplaçant les ampoules énergivores par des lampes LED plus économes.

Pour y parvenir, 3 800 000 € ont été investis depuis 2020.

Fin 2025, le patrimoine de la Communauté

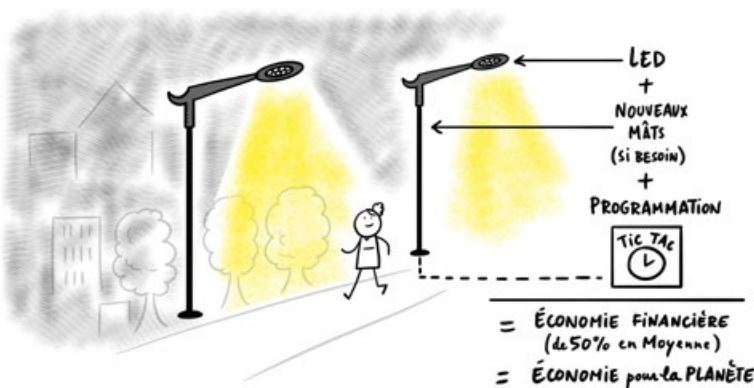
de Communes sera équipé à 75 % en LED générant des économies significatives pour les communes.

La réalisation d'un Schéma d'Aménagement Lumière a permis également d'affiner la programmation des points lumineux devant être remplacés.

En complément, un projet de pilotage à distance des armoires d'éclairage public est en cours. Il permettra d'agir à distance sur l'allumage et l'extinction des mâts d'éclairage.



Pour rappel, 15 communes sur 16 appliquent une extinction de l'éclairage public, généralement de 23 h à 5 h.





- Des spectacles « près de chez vous »

Dès le début de leur mandat, les élus de la Communauté de Communes Thann-Cernay ont su faire preuve de réactivité et d'inventivité pour maintenir la culture vivante malgré la pandémie de COVID-19. En réponse aux restrictions sanitaires, ils ont lancé le festival « À Cour ou À Jardin », en partenariat avec des associations culturelles locales. Ce festival permettait à des artistes amateurs de se produire dans les cours et jardins des habitants, offrant des moments de culture intimistes et fédérateurs.

Devant le succès de cette première initiative, la collectivité a décidé en 2022 d'investir l'espace public avec un nouveau rendez-vous : « L'Été buissonnier », mêlant artistes professionnels et amateurs du territoire. Un tremplin organisé par la commission culture permet de sélectionner les talents locaux qui assurent les premières parties.

Depuis sa création, 23 soirées ont été organisées et ont attiré plus de 2 500 spectateurs. La 3^{ème} édition a eu lieu du 13 juillet au 29 août.

Ce festival est devenu un temps fort de l'été, favorisant la découverte artistique, la rencontre et la convivialité. Il illustre une volonté politique claire initiée par le Président : rendre la culture accessible partout et pour tous.

Dans cette logique, le projet « Ciné-Cyclo » a également vu le jour entre 2021 et 2023. Il proposait des projections de courts et moyens métrages en plein air, alimentées en électricité par le pédalage du public. Ce dispositif ludique et écologique a parcouru 12 communes, totalisant 15 soirées. La dernière édition, réalisée en partenariat avec le CSC du Pays de Thann et les Foyers Clubs d'Alsace, a pris la forme d'un séjour itinérant à vélo pour 12 adolescents, mêlant sport, sensibilisation écologique et culture.

Par ailleurs, la CCTC a diversifié son offre culturelle en développant des spectacles de proximité avec la programmation « Près de chez vous », implantée dans des salles communales ou en plein air.

Le Relais Culturel Intercommunal joue ainsi un rôle central dans cette dynamique en proposant des spectacles en établissements scolaires et lors des ouvertures et clôtures de saison festives mettant en avant les arts de rue.

Les communes partenaires participent activement à l'organisation, en mobilisant leurs associations pour l'accueil, les buvettes ou la restauration.



Ces initiatives traduisent une ambition forte :

faire de la culture un vecteur de lien social et de dynamisme territorial.





Santé

Le 28 juin a été inauguré le Pôle Santé situé dans le Parc d'Activités Thann-Cernay à Aspach-Michelbach, en présence du Président de la Communauté de Communes Thann-Cernay, François HORNY, de Madame LUTTENBACHER, Conseillère Départementale, de Monsieur le Vice-président de la Région Grand Est, Gilles FREMIOT, de Raphaël SCHELLENBERGER, député et de Monsieur le Sous-Préfet Jacky HAUTIER.

Le projet de maison médicale est né à l'initiative du docteur STOCKEL, médecin implanté sur le territoire, qui a proposé dès début 2022 au Président François HORNY la création d'un lieu de travail partagé afin de faciliter l'installation des nouveaux médecins.

Le projet a été adopté à l'unanimité par le Conseil de communauté le 19 novembre 2022, et finalisé avec les médecins, la maîtrise d'œuvre CANOPÉE et la Communauté de Communes Thann-Cernay durant l'année 2023.

La Maison médicale du Thanner a ouvert ses portes le 30 juin.

Pour la Communauté de Communes Thann-Cernay, ce projet est plus qu'un aménagement : c'est une ambition territoriale. En offrant des conditions d'accueil optimales, en facilitant l'installation de nouveaux professionnels et en renforçant les coopérations locales, la Maison Médicale du Thanner vise à installer une dynamique de soin de proximité.

La Maison Médicale du Thanner accueille 9 médecins généralistes (dont 6 primo-arrivants).

Ce projet a été rendu possible grâce aux aides de la CeA (120 000 €) et de la Région Grand Est (150 000 €) pour un coût global d'acquisition et d'aménagement du 1er étage du Pôle Santé de 1 352 600 €.

Info : Possibilité de contacter la Maison Médicale au 03 89 37 00 91.



Logement

> Permanences de L'ADIL 68

Vous avez des questions, un projet, ou besoin d'un conseil dans le domaine du logement ?

Rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, adaptation, copropriété, investissement locatif...

Des permanences de l'ADIL 68 vous sont proposées à partir du mois de juin à la mairie de Cernay et de Thann. Les juristes de l'ADIL vous apporteront des conseils personnalisés, neutres et gratuits sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement.

Rendez-vous tous les 2^{ème} mardi du mois de 14h à 17h au centre administratif de Thann et tous les 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h à la mairie de Cernay.

Vous pouvez également contacter l'ADIL par mail : contact@adil68.fr ou par téléphone : 03 89 21 75 35 (Colmar) ou 03 89 46 79 50 (Mulhouse)

Une question logement... ...Frappez à la bonne porte

Les conseillers de l'ADIL vous informent, vous conseillent et vous orientent dans vos questions, projets ou difficultés en lien avec le logement (location, achat, rénovation, copropriété, fiscalité, voisinage...)

Conseils personnalisés, neutres et gratuits!



www.adil68.org

PERMANENCES

THANN : 2^{ème} mardi du mois de 14h à 17h (sans rendez-vous) - Centre Administratif, 9 place Joffre

CERNAY : 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h (sans rendez-vous) - Mairie, 26 rue James Barbier



avec le soutien de





La Communauté de Communes Thann-Cernay lance l'application mobile IntraMuros pour renforcer la communication avec ses habitants

Depuis le 20 mai 2025, la Communauté de Communes Thann-Cernay et ses communes membres ont mis en place un nouvel outil de communication moderne et innovant : l'application mobile IntraMuros.

Cette initiative marque une étape importante dans la volonté de renforcer le lien entre les collectivités locales et les citoyens.

• Une application gratuite, simple et sécurisée

Téléchargeable gratuitement sur App Store et Google Play, IntraMuros s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire. L'application ne collecte aucune donnée personnelle et garantit une navigation intuitive, sans publicité ni inscription complexe.

Une fois téléchargée, l'utilisateur n'a plus qu'à sélectionner sa commune pour accéder à l'ensemble des informations locales.

• Un accès centralisé à l'information locale

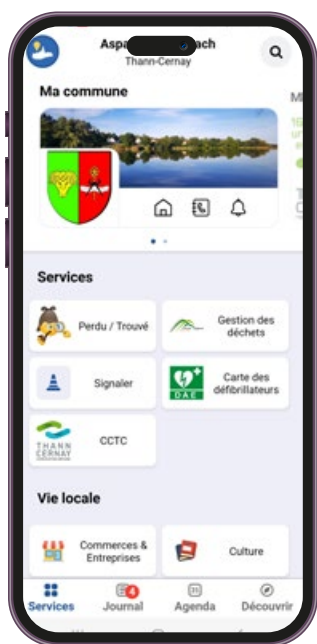
IntraMuros permet de regrouper sur une seule plateforme toutes les actualités, événements, services publics et informations pratiques de la CCTC et des communes membres. Grâce à cette interface, les habitants peuvent :

- Recevoir des alertes en temps réel sur leur smartphone (coupures d'eau, travaux, urgences, etc.)
- Consulter le journal communal
- Suivre l'agenda des manifestations culturelles, sportives ou associatives
- Découvrir les points d'intérêt touristiques de la région
- Accéder aux services communaux et intercommunaux : médiathèques intercommunales, écoles, piscines intercommunales, annuaires des services, etc.

• Un levier pour une communication moderne et de proximité

Avec IntraMuros, la Communauté de Communes Thann-Cernay et ses communes membres s'engagent dans une démarche de proximité, de transparence et d'accessibilité.

Ce nouvel outil répond à une double exigence : moderniser la diffusion de l'information tout en favorisant l'inclusion numérique des habitants.



Téléchargez dès maintenant IntraMuros sur l'App Store ou Google Play, puis sélectionnez votre commune pour découvrir tous les services disponibles.



IntraMuros





Environnement

> **Attention :** espèces envahissantes dangereuses !

Certaines espèces présentent des risques majeurs pour la santé et l'environnement. En voici un aperçu pour mieux les identifier et s'en protéger.



• **Chenilles processionnaires du chêne**

Actives du printemps à l'été, elles vivent en groupe et se déplacent en file indienne. Leurs poils urticants provoquent irritations et allergies graves chez l'humain et les animaux.

Présentes dans les nids soyeux sur les arbres, elles restent dangereuses même mortes ou en mue.

Ne jamais les toucher ! Signalez-les sur signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr

> **Astuce**

Installez des nichoirs à mésanges charbonnière, leurs prédatrices naturelles. Sédentaire sur notre territoire, elle est la "mangeuse de chenilles processionnaires" par excellence, avec une consommation familiale de 500 chenilles par jour. Poser des nichoirs à mésanges près des zones infestées, ou préventivement dans votre jardin, peut s'avérer efficace.



• **Datura stramoine**

Plante toxique invasive venue d'Amérique, elle peut apparaître dans les jardins et terrains. Toutes ses parties sont toxiques et peuvent provoquer des troubles graves (hallucinations, confusion).

Arrachez-la avec des gants avant qu'elle ne fleurisse. Compostable avant floraison, sinon à jeter.

Attention, même les versions ornementales sont dangereuses !

• **Moustique tigre**

Originaire d'Asie, ce moustique urbain colonise désormais l'Alsace d'avril à novembre. Il se développe dans l'eau stagnante (soucoupes, récupérateurs, pneus, etc.) et peut transmettre dengue, chikungunya, zika.

Éliminez les eaux stagnantes et signalez-le sur signalement-moustique.anses.fr

• **Zoom sur le frelon asiatique**

Ce redoutable prédateur des abeilles est classé espèce exotique envahissante. Un seul nid peut consommer plus de 11 kg d'insectes utiles.

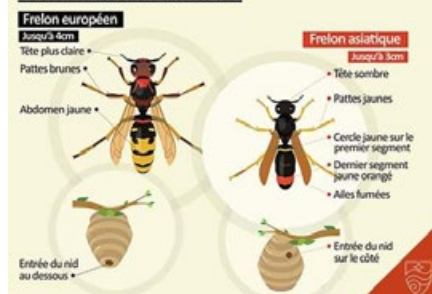
Les nids secondaires apparaissent dès mi-août, souvent en hauteur. **Ne tentez pas de les détruire vous-même, signalez-les sur www.lefrelon.com ou à votre mairie.**

Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Haut-Rhin reviendra vers vous et organisera la destruction du nid qui sera assurée par un professionnel.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay soutient financièrement le GDSA pour la destruction des nids.

DANGER ! Frelon asiatique

Comment l'identifier ?





Eau et assainissement

> *Préserver la Qualité de nos Eaux :* Un Engagement Collectif



*Préserver la qualité de
l'eau est essentiel pour
l'environnement et pour
notre consommation
quotidienne.*



La qualité de l'eau est un enjeu majeur pour notre environnement et notre santé. La Communauté de Communes Thann - Cernay s'engage activement dans la préservation de cette ressource vitale. Cet engagement se traduit par des actions concrètes et une vigilance constante.

Rappelons brièvement le cycle de l'eau : l'eau est prélevée dans le milieu naturel superficiel ou souterrain, traitée pour devenir potable, distribuée, utilisée, puis

collectée et traitée en station d'épuration avant d'être rejetée dans le milieu naturel. Ce cycle doit être préservé pour garantir une eau de qualité.

• Réduire les substances toxiques dans l'eau

Depuis 2014, notre collectivité participe à une action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE). Diverses campagnes de recherche, suivies d'un diagnostic, ont permis d'identifier les substances dangereuses présentes dans les eaux usées de notre territoire et les types d'acteurs producteurs de ces polluants.

Pour limiter ces rejets, la Communauté de Communes Thann-Cernay a mis en place des conventions et autorisations de rejets avec les entreprises les plus à risque depuis 2010.

Des campagnes pluriannuelles de contrôle de la qualité de ces rejets industriels sont également réalisées.

Grâce à ces efforts, et avec le soutien de l'Agence de l'Eau, une opération collective territoriale vient d'être lancée pour aider financièrement les activités économiques du territoire à se mettre aux normes.

> *L'Opération Collective Territoriale 2025-2027*

Cette opération collective territoriale, qui s'étendra sur trois ans de 2025 à 2027, vise à réduire les rejets de substances dangereuses dans les eaux. Elle comprend plusieurs volets :

1. Visites en entreprise : des visites sont organisées dans les entreprises du territoire pour évaluer les pratiques actuelles et identifier les sources potentielles de pollution. Ces visites permettent également de sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de la qualité de l'eau et aux bonnes pratiques à adopter.
2. Préconisations aux entrepreneurs : à la suite de ces visites, des préconisations personnalisées sont faites aux entrepreneurs pour les aider à réduire leurs rejets de substances dangereuses. Ces préconisations peuvent inclure des modifications de processus, l'adoption de nouvelles technologies ou la formation des employés.
3. Aides Financières : des aides financières sont proposées pour soutenir les entreprises dans la mise en œuvre des préconisations. Ces aides peuvent couvrir une partie des coûts liés à l'achat de nouveaux équipements ou à la réalisation d'études techniques.

Cette opération collective territoriale est une opportunité unique pour les entreprises du territoire de s'engager dans une démarche de développement durable et de contribuer à la préservation de la qualité de l'eau. Nous les invitons d'ailleurs à nous contacter si elle souhaite une visite programmée plus rapidement, au regard de leurs éventuels projets.



• La vigilance des habitants

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver la qualité de l'eau.

Il est crucial de ne pas déverser de substances toxiques (huiles, solvants, peintures, etc.) dans les réseaux d'eaux usées ou pluviaux. Ces produits doivent être apportés en déchetterie pour un traitement adapté.

Voici quelques gestes simples à adopter au quotidien :

- **Éviter les produits chimiques** : privilégiez les produits d'entretien écologiques et limitez l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques dans votre jardin.

- **Gérer les déchets correctement** : ne jetez pas de déchets dans les toilettes ou les évier. Utilisez les points de collecte appropriés pour les huiles de cuisine, de vidange, les médicaments périmés et les produits chimiques.



La préservation de la qualité de l'eau est un engagement collectif qui nécessite la participation de tous.

La Communauté de Communes Thann - Cernay continue de mettre en œuvre des actions concrètes pour garantir une eau de qualité pour tous ses administrés.

Ensemble, nous pouvons protéger cette ressource vitale pour les générations futures.



• La qualité de l'eau potable étroitement surveillée

La qualité de l'eau potable est rigoureusement surveillée.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est responsable de la surveillance et du contrôle de la qualité de l'eau potable en France. Pour garantir que l'eau distribuée est sûre et conforme aux normes sanitaires, l'ARS effectue des analyses régulières et recherche une variété de paramètres : bactériologiques, nitrates, pesticides, métaux...

La Communauté de Communes Thann-Cernay effectue également plus de 70 analyses en autocontrôle avec un laboratoire accrédité pour le suivi de la qualité bactériologique sur le secteur de Cernay.

Le secteur de Cernay s'est également doté depuis quelques mois d'un matériel de contrôle basé sur la technologie de l'ATPmètrie pour effectuer des tests rapides.

Il est ainsi possible de détecter une éventuelle dérive dans la présence de bactéries.

Le secteur de Thann est également couvert par des mesures d'autosurveillance effectuées par l'exploitant SUEZ.



• À propos des PFAS

Les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) sont des composés chimiques largement utilisés dans l'industrie et les produits de consommation en raison de leurs propriétés antiadhésives, imperméables et résistantes à la chaleur. On les trouve dans une variété de produits, notamment les poêles antiadhésives, les vêtements imperméables, les emballages alimentaires et les mousses anti-incendie.

Cependant, les PFAS sont également connus pour leur persistance dans l'environnement et leur potentiel de bioaccumulation dans les organismes vivants. Ces substances sont associées à divers problèmes de santé, notamment des cancers, des troubles du système immunitaire et des perturbations hormonales.

Plusieurs études ont mis en évidence la contamination de certaines eaux souterraines et de surface par ces substances.

En réponse à ces préoccupations, de nombreux pays ont commencé à réglementer l'utilisation des PFAS et à rechercher des alternatives plus sûres.

En Europe, la Commission européenne a proposé des mesures pour limiter l'utilisation de certaines substances PFAS et pour renforcer la surveillance de leur présence dans l'environnement.

En France, la recherche de 20 composés perfluorés (PFAS) sera rendue obligatoire à partir de janvier 2026, lors du contrôle sanitaire opéré par les agences régionales (ARS). Ces nouvelles limites de qualité applicables sont de 0,1 µg/l dans l'eau du robinet. Elles s'appliquent pour la somme des 20 PFAS.

Par anticipation, sur notre territoire, des analyses ont déjà été effectuées. L'eau potable du robinet respecte ces valeurs limites.

Cependant, la vigilance reste de mise, et des efforts continus sont nécessaires pour surveiller et réduire la présence de ces substances dans notre environnement.

Près de chez vous



Entrée
libre et
gratuite

CIRQUE
THÉÂTRE
MUSIQUE



SPECTACLES DE RUE : OUVERTURE DE SAISON

Dim. 21 sept. - à partir de 14H

PARC ALBERT 1ER - THANN



RELAIS-CULTUREL.FR
03.89.75.47.50

26

25